

Grâce à l'Association d'Éducation Populaire de Tomblaine, soutenue par la Ville de Tomblaine. Pour ces vacances au bord du Lac de Garde, vous pouvez bénéficier d'aides de la CAF et de la Ville de Tomblaine.

<i>Bulletin de prescription</i>	<i>Informations</i>	 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 
Madame/Monsieur : Adresse : Numéro de téléphone :	<i>Les séjours sont réservés aux enfants de 7 à 14 ans habitant Tomblaine, dans la limite des places disponibles.</i>	
Désire inscrire son (ses) enfant(s) au centre de vacances « Sole Mio » à Puegnago Del Garda en Italie : <input type="checkbox"/> Du 9 au 29 juillet 2022 : 725 € <input type="checkbox"/> Du 29 juillet au 18 août 2021 : 725 €	<i>Toutes aides acceptées sont à déduire : Aides aux temps libres de la Caisse d'Allocations Familiales, chèques vacances, aides du Conseil Départemental, comités d'entreprise...</i>	<i>Vacances jeunes 2022</i>
Nom : Prénom : Date de naissance : Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	<i>Documents obligatoires le jour du départ</i>	<i>Deux séjours à Puegnago-del-Garda en Italie vous sont proposés</i>
Nom : Prénom : Date de naissance : Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none">• Carte d'identité• Carte européenne d'assurance maladie (à demander à la Sécurité Sociale)• Autorisation de sortie du territoire (Cerfa n° 15646*01)	<i>avec une participation financière du Centre Communal d'Action Sociale</i>
Nom : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Prénom : Date de naissance : Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		<i>Bonnes vacances !</i>

<i>Dates et tarifs</i>	<i>Modalités d'inscription</i>	<i>Calcul de votre règlement</i>
<p>1er séjour : du 9 au 29 juillet 2022</p> <p>2ème séjour : du 29 juillet au 18 août 2022</p> <p>725 € Aide du Centre Communal d'Action Sociale déduite</p>	<p>Le bulletin de préinscription est à rapporter</p> <p>le Mercredi 30 mars 2022</p> <p>à partir de 10h</p> <p>Au Centre Communal d'Action Sociale Place Ernest Renan.</p>	<p>N° d'allocataire CAF :</p> <p>Montant du séjour AEPT : 1 045 €</p> <p>Aide de la CAF : - %</p> <p>Participation du CCAS : - 320 €</p> <p>TOTAL par enfant : = €</p> <p>Nombre d'enfants : x</p> <p>TOTAL A PAYER : = €</p> <p>Acompte versé : - €</p> <p>Reste à payer : = €</p> <p>Mode de paiement :</p>
<p><i>Excursions et Activités</i></p>  <p>Palais des doges Venise</p> <p>Jérusalem</p> <p>Biscuit de Noël</p> <p>Noël</p> <p>Noël et succès à Noël</p>	<p>Un chèque d'acompte vous sera demandé avec possibilité d'échelonner le solde de votre règlement</p> <p>A réception de la facture, nous vous demandons de bien vouloir régler le solde directement à l'AEPT</p> <p>Boîte Postale 80074 - 54510 Tomblaine</p> <p>par chèque ou mandat</p> <p>Références bancaires : CIC</p> <p>Compte n° 000 214 70 101 / 82</p>	<p>Merci de joindre la photocopie de vos justificatifs d'aides (CAF ou autres)</p>